

Délibération n° 2023/ 51  
*Bulletin municipal*

*Nombre de Conseillers*

En exercice 11  
Présents 8  
Votants 8

L'an deux mil vingt - trois  
le 27 novembre à dix-neuf heures  
le Conseil municipal de la commune de NOUIC, dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Vany, sous la présidence de M. Serge  
NOUGIER, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 23 novembre 2023

PRESENTS : MM. NOUGIER, TRICHARD, RIGAUDEAU, MME DELUCHE,  
CIBERT, MM. BONNAUD, CRUCHET, PASCAL.

ABSENTS : MM. LEURS, REBEYRAT, MME GIRAUD.

Mme CIBERT Catherine a été élue secrétaire.

**BULLETIN MUNICIPAL**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un devis a été demandé à l'entreprise TEXTO de Saint Junien pour mise en page et impression de 420 bulletins municipaux avec format 4 pages A3-format fermé A4- Impression RV quadri parier 170 g CB.

Le montant est de 397.00 € HT soit 432.18 € TTC.

Mme DELUCHE, Adjointe déléguée a envoyé un courrier aux Président (e) s d'Associations pour demander thèmes à retenir. Une discussion s'instaure sur cette question et les conseiller ( e ) s donnent leur opinion sur les thèmes à aborder.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis n° 220310 du 24 novembre 2023 à l'entreprise TEXTO de Saint – Junien
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire aux fins des présentes

Certifié exécutoire.  
Transmis à la Sous-Préfecture  
Publié le 29 novembre 2023

POUR EXRAIT CONFORME  
Nouic, le 28 novembre 2023

Le Maire  
Serge NOUGIER

